L'INDUSTRIE QUÉBÉCOISE

DES **PLACAGES** ET DES **CONTRE-PLAQUÉS**

Problématique et éléments de solution

Québec

88-04862/

L'INDUSTRIE QUÉBÉCOISE DES PLACAGES ET DES CONTRE-PLAQUÉS

PROBLÉMATIQUE ET ÉLÉMENTS DE SOLUTION

Direction du développement industriel
Direction générale des industries forestières
Ministère de l'Énergie et des Ressources

QUÉBEC, SEPTEMBRE 1985

© Gouvernement du Québec
Réimpression 1987
Dépôt légal - 3e trimestre 1985
ISBN 2-550-18158-1

AVANT-PROPOS

Certains malaises affectent l'évolution de l'industrie québécoise des placages et des contre-plaqués. Son avenir est même menacé par un épuisement des approvisionnements, une mutation des marchés et une technologie conventionnelle.

Ces constatations ont amené le ministère de l'Énergie et des Ressources à se pencher sur la problématique de cette industrie et à proposer certaines mesures susceptibles de l'aider.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont collaboré à la réalisation de cette étude, particulièrement les industriels eux-mêmes qui ont accepté de nous recevoir. De même, nous tenons à souligner l'aide apportée par plusieurs personnes du Ministère, dont M. Gérard Côté et M. Émile Ouellet lors de la phase finale de rédaction.

La conception, la réalisation et la rédaction de cette étude ont été confiées à M. François Rouleau, économiste à la Direction de l'industrie du bois. Mme Pauline Brousseau s'est vu confier la responsabilité de la dactylographie et de la présentation générale de l'étude. Enfin, Mme Francine Farquhar, stagiaire de l'University of Manitoba, s'est chargée de la mise à jour des données statistiques.

Jean-Paul Gilbert
Directeur
Direction de l'industrie du bois

SOMMAIRE

L'analyse de l'industrie des placages et des contre-plaqués montre des éléments de force et de faiblesse.

Une certaine faiblesse des investissements au cours des dernières années, la concurrence de plus en plus vive des panneaux à surface synthétique et, surtout, une diminution marquée de la quantité ainsi qu'une détérioration continue de la qualité des approvisionnements menacent la survie même de cette industrie au Québec.

Toutefois, l'ampleur de cette activité pour certaines régions, un important marché haut de gamme accessible, une productivité élevée et de fortes retombées économiques pour le Québec de chaque dollar de production plaident en faveur du maintien de cette industrie.

Celui-ci sera possible si des actions concertées sont posées par les intervenants afin de résoudre les problèmes existants. Ces actions devront porter sur les approvisionnements, les marchés et la technologie.

Afin d'assurer des approvisionnements à long terme, les actions suivantes sont proposées:

- augmentation, si possible, des importations de grumes de qualité déroulage;
- poursuite de l'intégration des scieries de feuillus avec des usines de déroulage;
- exploitation d'autres essences que le bouleau jaune;
- aménagement de la forêt par des traitements sylvicoles appropriés.

Par ailleurs, afin de contrer les effets d'une mutation importante des marchés, il convient d'en assurer, non seulement le maintien, mais aussi la diversification, en:

- développant des moyens visant à assurer une meilleure connaissance des marchés existants et potentiels;
- réorientant certaines productions vers des marchés plus lucratifs et plus spécialisés.

Enfin, la technologie conventionnelle devra faire place à des techniques d'avant-garde. Les actions à ce niveau se résument ainsi:

- élargissement du Programme quinquennal de consolidation et d'expansion de l'industrie du bois (volet 1) aux fabricants de placages et de contre-plaqués;

- encouragement à la recherche, au développement et au transfert technologique;

- encouragement à l'utilisation de nouvelles technologies comme le tranchage d'équarris.

Toutes ces mesures ont essentiellement pour but la consolidation de l'industrie. La recherche d'un approvisionnement à long terme est la base de cette consolidation qui permettrait alors à l'industrie d'investir davantage dans l'achat d'équipements adaptés à la ressource. Elle pourrait donc fabriquer un produit qui réponde aux nouvelles exigences de qualité du marché.

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

AVANT-PROPOS i

SOMMAIRE iii

INTRODUCTION 1

CHAPITRE 1 - PORTRAIT DE L'INDUSTRIE 3

1 - HISTORIQUE 3

2 - ÉVOLUTION RÉCENTE 4

2.1 - Importance et structure de l'industrie 4

2.2 - Marchés 8

2.3 - Approvisionnements 11

2.4 - Technologie et capacité de production 13

2.4.1 - Description de la technologie 13

2.4.2 - Taux d'utilisation de la capacité de production 14

2.5 Intégration de l'industrie à l'activité économique 17

3 - CONCLUSION SUR LE PORTRAIT DE L'INDUSTRIE 17

PAGE

CHAPITRE 2 - PROBLÉMATIQUE DE L'INDUSTRIE 19

1 - ÉPUISEMENT DES APPROVISIONNEMENTS 19

2 - MUTATION DES MARCHÉS 23

2.1 - Situation actuelle 23

2.2 - Situation prévue 24

3 - TECHNOLOGIE CONVENTIONNELLE 25

CHAPITRE 3 - ÉLÉMENTS DE SOLUTION 29

1 - OBJECTIFS DU MINISTÈRE 29

2 - ÉLÉMENTS DE SOLUTION 31

2.1 - Assurer des approvisionnements 31

2.2 - Maintenir et diversifier les marchés 33

2.3 - Adapter et réorienter la technologie 34

CONCLUSION 37

LISTE DES TABLEAUX

		PAGE
TABLEAU 1 -	Industrie des placages et des contre-plaqués, importance de l'industrie au Canada, Québec et Ontario, 1961, 1971, 1981, 1982.	6
TABLEAU 2 -	Industrie des placages et des contre-plaqués, quantités livrées, essences de feuillus, Québec et Ontario, 1973 et 1980.	7
TABLEAU 3 -	Industrie des placages et des contre-plaqués, consommation par secteur manufacturier, Canada, 1982.	9
TABLEAU 4 -	Consommation de contre-plaqués, secteurs manufacturiers, États-Unis, 1980.	10
TABLEAU 5 -	Industrie des placages et des contre-plaqués, essences de feuillus utilisées et coût moyen, Canada, 1982.	12
TABLEAU 6 -	Industrie des placages et des contre-plaqués, activités des établissements, Québec, 1984.	15
TABLEAU 7 -	Industrie des placages et des contre-plaqués, capacité, production et taux d'utilisation, Québec, 1982.	16
TABLEAU 8 -	Industrie de l'exploitation forestière, livraisons de billes et billots, essences de feuillus, Québec, 1977 à 1982.	20
TABLEAU 9 -	Importations canadiennes de billes et billots, essences de feuillus, 1977 à 1983.	21

PAGE

TABLEAU 10 - Intégration des usines de déroulage avec d'autres usines, Québec, 1985. 22

TABLEAU 11 - Consommation industrielle, contre-plaqués de feuillus et panneaux, Canada, 1973 et 1980. 24

TABLEAU 12 - Industrie des placages et des contre-plaqués, évolution des investissements, Québec, Canada, 1977 à 1983. 27

TABLEAU 13 - Industrie des placages et des contre-plaqués, évolution de la productivité, Québec et Ontario, 1977 à 1982. 28

INTRODUCTION

Bien qu'elle vienne loin derrière l'industrie du bois de sciage, celle des placages et des contre-plaqués est une activité importante de l'industrie du bois au Québec. Les changements qui ont caractérisé son évolution au cours des dernières années ont été décrits dans une étude publiée par le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme en 1982. Le présent travail complète cette étude en dégageant la problématique de l'industrie et en proposant des éléments de solution. Contrairement à la précédente, qui analysait l'ensemble de l'industrie, cette étude porte plus particulièrement sur les entreprises dont l'existence est liée à des approvisionnements en matière ligneuse.

Ce travail est divisé en trois chapitres. Le premier dresse un portrait de l'industrie en analysant son importance, ses marchés, ses approvisionnements, sa technologie et son intégration à l'économie québécoise.

Le deuxième chapitre soulève les problèmes qui caractérisent cette industrie. Ceux-ci se regroupent sous trois thèmes principaux: l'épuisement des approvisionnements, la mutation des marchés et une technologie conventionnelle.

Enfin, le dernier chapitre dégage des éléments de solution, conformes à la politique forestière du Ministère, qui pourraient assurer la survie de l'industrie. Assurer des approvisionnements, maintenir et diversifier les marchés et, enfin, adapter et réorienter la technologie constituent les éléments centraux traités dans ce chapitre.

CHAPITRE 1

PORTRAIT DE L'INDUSTRIE

Le premier chapitre de cette étude brosse un portrait de l'industrie. Il se divise en deux sections: la première présente un bref historique de l'évolution de cette industrie; la seconde traite respectivement de l'importance et de la structure de l'industrie, des marchés, des approvisionnements et de la technologie([1]).

1- HISTORIQUE

La fabrication de placages qui fait appel à la technique du déroulage a vu le jour vers 1880 en Russie. Depuis lors, des établissements ont été implantés partout où la matière ligneuse de qualité "déroulage" était disponible, c'est-à-dire des grumes dont le diamètre et la qualité permettent le déroulage.

Profitant d'un vaste potentiel forestier, le Canada a commencé à produire des placages et des contre-plaqués au début du siècle. La fabrication de ces produits à partir de bois feuillus a débuté il y a une soixantaine d'années, mais les premières statistiques sont disponibles à partir de 1944, alors que l'industrie avait atteint une dimension plus importante.

Au début, la production de placages de bois feuillus était surtout constituée par des placages épais servant à la fabrication de caisses utilisées particulièrement pour l'emballage des fromages, des fruits et des légumes. Mais, avec la Deuxième Guerre mondiale, une demande pour les placages minces se créa avec la fabrication de contre-plaqués pour la construction de bombardiers au Canada et en Grande-Bretagne. La demande s'est alors portée vers le bouleau jaune (merisier) de l'est du Canada qui possédait les propriétés nécessaires à cette production.

([1]) Inspiré de: Gouvernement du Québec, ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, L'industrie québécoise des placages et des contre-plaqués: analyse et perspectives, Québec, 1982, 180 pages.

Après la guerre, les producteurs se spécialisèrent (toujours à partir du bouleau jaune) dans la fabrication de placages et de contre-plaqués décoratifs destinés en très grande partie au marché des États-Unis. Pendant la même période, afin de s'assurer des approvisionnements en bois de qualité, quelques industriels américains se tournèrent vers le Canada en achetant la quasi totalité de la production canadienne et en construisant quelques usines.

Par ailleurs, la demande qui se concentrait presque exclusivement sur les placages et les contre-plaqués de bouleau jaune a amené un resserrement des approvisionnements en billes de qualité déroulage, en même temps qu'elle forçait les fabricants à une plus grande tolérance au niveau de la qualité des billes. Face à ces difficultés et malgré des innovations technologiques qui ont permis la réduction de la dimension du coeur non déroulé et l'épaisseur des placages, il s'est développé des techniques pour la fabrication de panneaux à surface synthétique. Ainsi, aujourd'hui, des panneaux plaqués de papier, de vinyle, ou imprimés, concurrencent les contre-plaqués de bois feuillus.

2- ÉVOLUTION RÉCENTE

2.1 Importance et structure de l'industrie

Au Canada, la Colombie Britannique domine largement la production de placages et de contre-plaqués, profitant ainsi des fortes dimensions des arbres de cette province. Il s'agit cependant d'essences résineuses qui permettent la production d'un matériau utilisé surtout dans la construction domiciliaire.

À l'opposé, le Québec et l'Ontario se sont spécialisés dans la fabrication de placages et de contre-plaqués de bois feuillus. En effet, bien que ces deux provinces soient bien pourvues en essences résineuses, les faibles dimensions de grumes disponibles ne permettent pas la production, sur une grande échelle, de contre-plaqués de résineux. Toutefois, la présence d'une réserve importante de bois feuillus, dont les dimensions et la qualité conviennent au déroulage, a amené le développement de cette production dans ces deux provinces.

Les placages et les contre-plaqués de feuillus sont surtout utilisés par les industries du meuble, des armoires de cuisine et des portes. Ils servent également à la fabrication de panneaux décoratifs.

Le nombre d'établissements est demeuré relativement stable depuis 1961, comme l'illustre le tableau 1. Cependant, la fermeture d'usines de déroulage a été contrebalancée par l'ouverture d'usines de jointage ou de fabrication de panneaux décoratifs. Donc, malgré un nombre d'établissements à peu près stable, le visage de l'industrie s'est fortement modifié depuis 1961. En fait, une douzaine des vingt-cinq usines recensées par Statistique Canada en 1982 n'assurent pas la première transformation de la ressource.

Par ailleurs, l'importance de la valeur des livraisons des usines québécoises s'est modifiée durant la période analysée. Ainsi, de 15,6% de la valeur des livraisons canadiennes en 1961, l'importance s'est abaissée à 13,7% en 1971 et à 12,7% en 1981, avant le soubresaut de 1982 qui porte la part québécoise à 16,1%. La forte récession qui a marqué profondément la construction domiciliaire et, de ce fait, les usines de contre-plaqués de la Colombie Britannique dépendantes de ce marché explique ce bond de l'importance relative de l'industrie québécoise.

En Ontario, l'évolution est différente et l'industrie semble mieux s'adapter aux nouvelles conditions qui affectent cette industrie. En effet, après une baisse de 17,0% à 12,0% entre 1961 et 1971, la part de la valeur des livraisons de cette province s'est élevée à 14,3% en 1981 et à 15,2% en 1982.

Par ailleurs, le nombre de travailleurs employés dans cette industrie au Québec a régressé et se stabilise maintenant à environ 1 700 emplois directs([1]) tandis qu'en Ontario, il voisine les 2 000. Le tableau 1 illustre ces différentes données.

L'analyse des quantités livrées confirme cette tendance à la baisse de l'importance du Québec par rapport à l'Ontario. Ainsi, comme l'illustre le tableau 2, la part des livraisons de placages de feuillus par les producteurs québécois est passée de plus de la moitié en 1973 à seulement 43,8% en 1980. En Ontario, un mouvement inverse s'est réalisé, alors que l'importance des livraisons de cette province, évaluée à 47,5% en 1973, est maintenant estimée à 55,4% en 1980, déclassant ainsi le Québec comme principal producteur de placages de feuillus au Canada.

La tendance est encore plus marquée au niveau des contre-plaqués. En effet, pendant que, dans l'ensemble canadien, la part des livraisons québécoises diminuait de 39,0% à 29,8%, celle de l'Ontario est passée de 49,9% à 59,1%. Une transformation traditionnellement peu poussée au Québec et une production relativement plus importante de contre-plaqués de peuplier faux-tremble en Ontario expliquent cette évolution.

([1]) Il faut ajouter à ce nombre environ 1 000 emplois indirects pour un total de 2 700 emplois engendrés par cette activité au Québec.

TABLEAU 1

INDUSTRIE DES PLACAGES ET DES CONTRE-PLAQUÉS
IMPORTANCE DE L'INDUSTRIE AU CANADA
QUÉBEC ET ONTARIO
1961, 1971, 1981, 1982
('000 $)

ANNÉES	NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS				VALEUR DES LIVRAISONS				VALEUR AJOUTÉE				EMPLOIS			
	QUÉ.	Q/C%(1)	ONT.	O/C%(2)	QUÉ.	Q/C%(1)	ONT.	O/C%(2)	QUÉ.	Q/C%(1)	ONT.	O/C%(2)	QUÉ.	Q/C%(1)	ONT.	O/C%(2)
1961	23	30,7	26	34,7	22 443	15,6	24 484	17,0	10 240	17,0	12 032	20,0	2 254	20,1	2 193	19,6
1971	26	29,5	27	30,7	42 830	13,7	37 382	12,0	18 241	13,1	17 385	12,5	2 377	18,8	2 262	17,9
1981	23	29,9	18	23,4	106 377	12,7	120 226	14,3	45 222	12,9	50 706	14,4	1 715	15,1	2 231	19,7
1982	25	30,1	21	25,3	104 874	16,1	98 834	15,2	43 946	17,7	41 190	16,6	1 762	17,0	2 016	19,4

(1) Importance relative du Québec par rapport au Canada.
(2) Importance relative de l'Ontario par rapport au Canada.

Source: Statistique Canada, catalogues nos 31-203 et 35-206.

TABLEAU 2

INDUSTRIE DES PLACAGES ET DES CONTRE-PLAQUÉS
QUANTITÉS LIVRÉES
ESSENCES DE FEUILLUS
QUÉBEC - ONTARIO
1973 ET 1980

PRODUITS	ANNÉES	QUÉBEC		ONTARIO	
		000 MÈTRES CARRÉS	% Q/C (1)	000 MÈTRES CARRÉS	% O/C (2)
Placages (3)	1973	57 937	50,3	54 642	47,5
	1980 (4)	43 712	43,8	55 355	55,4
Contre-plaqués (5)	1973	15 327	39,0	19 628	49,9
	1980 (4)	9 560	29,8	18 992	59,1

(1) Importance relative du Québec par rapport au Canada.
(2) Importance relative de l'Ontario par rapport au Canada.
(3) Mesure de surface.
(4) Dernière année disponible.
(5) Base 6,35 mm.

Source: Statistique Canada, catalogue no 31-211.

2.2 Marchés

Le Canada est un pays exportateur de placages et de contre-plaqués de feuillus, comme pour la plupart des autres produits de la forêt. Ainsi, les exportations de cette industrie canadienne en 1982 sont évaluées à près de 97 millions de dollars, comparativement à des importations de 34 millions de dollars, soit une balance commerciale positive évaluée à 62 millions de dollars(1).

Les exportations canadiennes sont surtout constituées par des placages. Ceux-ci sont dirigés en très grande partie vers les États-Unis (près de 86%). Taïwan, l'Allemagne de l'Ouest et l'Italie sont d'autres clients du Canada, mais de façon beaucoup moins importante(2). Pour les contre-plaqués, les exportations canadiennes sont presque exclusivement destinées aux Etats-Unis.

De même, la production québécoise est surtout dirigée sur les marchés extérieurs. Ainsi, une enquête menée en 1981(3) a démontré que seulement 18,5% des placages de feuillus fabriqués par les usines de déroulage et de tranchage demeurent au Québec. Le marché américain accapare 42,0% des livraisons québécoises, comparativement à 26,4% pour les autres provinces canadiennes. Enfin, 13,1% de la production provinciale est dirigée vers d'autres pays. Pour le contre-plaqué, la situation est semblable, alors que 19,9% des livraisons demeurent au Québec et que 37,6% sont destinées aux autres provinces canadiennes. Le marché américain accapare 34,6% des livraisons et celui des autres pays, 7,9%.

Par ailleurs, l'industrie du meuble est le secteur manufacturier qui consomme le plus de placages de feuillus au Canada. En effet, comme l'illustre le tableau 3, cette industrie utilise plus de six millions de mètres carrés de placages de feuillus, soit 59,1% de la consommation totale du secteur manufacturier en 1982. Suivent, par ordre d'importance, l'industrie des portes et châssis(4), celle des armoires de cuisine et celle des bâtiments préfabriqués.

---

(1) Statistique Canada, catalogues nos 65-202 et 65-203.

(2) Statistique Canada, catalogue no 65-202.

(3) L'industrie québécoise des placages et des contre-plaqués: analyse et perspectives, MICT, 1982.

(4) Fabrication de portes exclusivement.

TABLEAU 3

INDUSTRIE DES PLACAGES ET DES CONTRE-PLAQUÉS
CONSOMMATION PAR SECTEUR MANUFACTURIER
CANADA
1982

SECTEURS MANUFACTURIERS	PLACAGES DE FEUILLUS		CONTRE-PLAQUÉS DE FEUILLUS(1)	
	000 m^2	%	000 m^2	%
Portes et châssis	2 549	24,6	2 868	29,9
Armoires de cuisine	1 443	13,9	2 114	22,0
Bâtiments préfabriqués	252	2,4	317	3,3
Meubles	6 114	59,1	4 301	44,8
TOTAL	10 358	100,0	9 600	100,0

(1) Base 6,35 mm et comprenant les panneaux de particules recouverts de placages.

Source: Statistique Canada, catalogues nos 35-205 et 35-211.

De même, pour l'utilisation des contre-plaqués de feuillus, l'industrie du meuble domine, mais de façon moins marquée, puisque l'industrie des portes et châssis consomme près de 30% de ce matériau et celle des armoires de cuisine, 22,0%. La consommation de contre-plaqués de feuillus par l'industrie du meuble est tout de même évaluée à 4,3 millions de mètres carrés, soit 44,8% de la consommation totale au Canada.

D'autre part, l'utilisation diffère beaucoup selon les essences. Ainsi, le peuplier faux-tremble sert surtout à la fabrication d'un contre-plaqué utilisé dans la construction, concurremment aux contre-plaqués de résineux. Pour leur part, les essences "nobles", comme le bouleau jaune et le chêne, servent surtout à la fabrication de placages qui sont ensuite utilisés par des industries manufacturières, comme celles du meuble ou des armoires de cuisine, dans la fabrication de produits de très haute qualité. Enfin, le bouleau jaune sert également à la fabrication de contre-plaqués utilisés pour le recouvrement des portes, mais ce produit subit une concurrence très vive de la part des importations en provenance de l'Extrême-Orient.

Par ailleurs, aux États-Unis, principal marché des producteurs québécois, la structure de consommation diffère grandement de celle du Canada([1]). En effet, c'est le secteur de la préfabrication de bâtiments qui consomme le plus de contre-plaqués, soit 39,0% des 141,8 millions de mètres carrés utilisés par les secteurs manufacturiers en 1980 aux États-Unis (tableau 4).

TABLEAU 4

CONSOMMATION DE CONTRE-PLAQUÉS
SECTEURS MANUFACTURIERS
ÉTATS-UNIS
1980

Secteurs manufacturiers	'000 mètres carrés	%
Portes et châssis	16 275	11,5
Armoires de cuisine	31 620	22,3
Bâtiments préfabriqués	55 335	39,0
Meubles	38 595	27,2
TOTAL	141 825	100,0

Source: L'industrie québécoise des placages et des contre-plaqués: analyse et perspectives, MICT, 1982, d'après Predicast Inc.

L'industrie du meuble vient au deuxième rang, avec une consommation estimée à 38,6 millions de mètres carrés ou 27,3% de la consommation manufacturière totale. Enfin, les fabricants d'armoires de cuisine suivent de près, avec une proportion de 22,3%, comparativement à 11,4% pour l'industrie des portes et châssis.

([1]) Malheureusement, les données ne sont pas disponibles pour les placages. Donc, l'analyse du marché américain portera essentiellement sur les contre-plaqués.

2.3 Approvisionnements

Des approvisionnements adéquats sont au premier rang des préoccupations des industriels. Pour l'ensemble de l'industrie québécoise des placages et des contre-plaqués, le coût des approvisionnements représente plus du quart des coûts de production([1]). Comme plus de la moitié des établissements de cette industrie au Québec n'utilisent pas de matière brute, le coût des approvisionnements des usines restantes est davantage important, soit plus de 40% de leurs coûts de production.

Par ailleurs, puisque plus de 85%([2]) de la forêt commerciale appartient à l'Etat québécois, les approvisionnements proviennent surtout de ces forêts. Ainsi, en 1980, plus des trois quarts des approvisionnements proviennent des forêts publiques, contre 7% seulement de la forêt privée québécoise. Enfin, les importations de grumes, des Etats-Unis en particulier, mais également de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick, ont pris de l'importance et représentent en 1980 plus de 17% de l'approvisionnement des entreprises québécoises([3]).

Ces approvisionnements regroupent différentes essences. Ainsi, en 1982, le peuplier faux-tremble représente près de la moitié de l'approvisionnement en bois feuillus des usines canadiennes qui sont surtout situées en Ontario et au Québec. Le bouleau jaune et le bouleau à papier en représentent 31,6% et le chêne, qui connaît présentement une vogue, 13,6%. Les autres essences ont une importance marginale (tableau 5).

([1]) Estimation à partir de données de Statistique Canada, catalogue no 35-206.

([2]) Ressource et industrie forestière, portrait statistique, édition 1984, MER.

([3]) L'industrie québécoise des placages et des contre-plaqués: analyse et perspectives, MICT, 1982.

TABLEAU 5

INDUSTRIE DES PLACAGES ET DES CONTRE-PLAQUÉS
ESSENCES DE FEUILLUS UTILISÉES ET COÛT MOYEN
CANADA
1982

ESSENCES	VOLUMES UTILISÉS		COÛT MOYEN
	MÈTRES CUBES	%	$ / MÈTRE CUBE
Bouleau jaune et bouleau à papier	254 608	31,6	65,79
Tremble et peuplier	397 534	49,3	24,49
Érable	28 957	3,6	57,88
Chêne	107 610	13,3	133,61
Autres	18 083	2,2	126,47
TOTAL	806 792	100,0	55,57

Source: Statistique Canada, catalogue no 35-206.

Par ailleurs, ces essences qui sont destinées à des marchés différents ont des coûts variés. Ainsi, le peuplier faux-tremble, qui est l'essence la plus utilisée, coûte en moyenne 24,50 $ le mètre cube, tandis que le chêne revient à 133,61 $ pour la même quantité. Il faut préciser que cette essence provient souvent des États-Unis et qu'ainsi, de forts coûts de transport doivent être supportés par l'acheteur. Enfin, le bouleau jaune et le bouleau à papier coûtent en moyenne 65,78 $ le mètre cube.

Le bouleau jaune demeure l'essence la plus recherchée par les producteurs québécois qui disposent de la plus belle réserve de cette essence en Amérique du Nord. Le bouleau jaune se retrouve particulièrement au Témiscamingue et dans l'Outaouais. Ainsi, plus de 80% des coupes annuelles de cette essence pour le déroulage sont effectuées sur ces deux territoires. Cette concentration y a favorisé le maintien d'usines de déroulage. D'autre part, les usines localisées plus au sud comptent souvent sur les importations américaines pour une bonne partie de leurs approvisionnements.

2.4 Technologie et capacité de production

2.4.1 Description de la technologie

Le principe utilisé dans la technologie du déroulage varie peu. En effet, cette opération est effectuée:

> "... au moyen d'appareils appelés dérouleuses qui consistent essentiellement d'un tour de fortes dimensions entre les pointes duquel sont fixées les billes et qui donnent un mouvement de rotation à ces billes pendant qu'un couteau fixe, de la largeur de la bille, tranche un feuillet (en continu) ..."([1]).

Par ailleurs, la technologie du tranchage est de plus en plus utilisée en remplacement de celle du déroulage. Il s'agit essentiellement de trancher, à l'aide d'une lame, des plateaux ou des quartiers de bois. Cette technique constitue une solution intéressante face à la diminution de la quantité de bois de qualité déroulage, surtout que l'importation de produits semi-finis est beaucoup plus aisée.

Si la technologie du déroulage a peu évolué, la façon de fabriquer le contre-plaqué a bien changé. En effet, sauf pour celui de tremble et celui servant au recouvrement des portes, l'âme des contre-plaqués de feuillus est maintenant constituée par différents genres de panneaux. Cette nouvelle approche a provoqué une baisse dans l'utilisation des placages de moindre qualité qui, auparavant, servaient d'âme pour les contre-plaqués à plis.

La technologie du jointage, qui consiste à agencer et à assembler des bandes de placages de même épaisseur dont les chants ont été préalablement dressés, s'est alors sophistiquée pour permettre l'utilisation du plus grand nombre de placages possible. Cette opération exige une main-d'oeuvre compétente afin d'obtenir des placages de haute qualité.

([1]) Adaptation de "Commercial Timbers of the United States", by H.P. Brown and A.J. Panshin, par Marie-Albert Bourget.

La fabrication de contre-plaqués implique trois grandes étapes qui peuvent être réalisées dans une même usine ou dans des établissements différents. Le déroulage ou le tranchage, le jointage et le contre-placage constituent ces trois étapes. Au Québec, il existe des usines qui effectuent ces trois étapes, d'autres qui n'en exécutent qu'une seule et, enfin, celles qui effectuent deux de ces opérations. Le tableau 6 illustre la répartition de ces établissements.

2.4.2 Taux d'utilisation de la capacité de production

La capacité de production se définit comme le niveau potentiel de production pouvant être atteint pendant une période donnée, avec l'équipement en place. Le taux d'utilisation est obtenu en établissant un rapport entre la production effectivement réalisée et la capacité.

Le calcul de la capacité de production donne des résultats différents, selon le nombre d'équipes de travail considéré. Pour les besoins de cette analyse, la capacité "observée" a été retenue, c'est-à-dire celle qui correspond à la production effectuée par le nombre d'équipes de travail habituellement employé par chacune des usines.

C'est donc dire qu'un établissement fonctionnant habituellement avec une seule faction de travail aura une capacité basée sur 2 000 heures de travail (40 heures par semaine et 50 semaines par année), comparativement à 4 000 heures pour une usine fonctionnant normalement avec deux équipes de travail([1]).

Selon cette définition, la capacité de production du Québec est évaluée à 54 millions de mètres carrés pour les placages, 15 millions de mètres carrés pour les placages jointés([2]) et 12 millions de mètres carrés (base 6,35 mm) pour les contre-plaqués en 1980. Les taux d'utilisation au cours de cette même année ont été de 81,0% pour les placages, 78,8% pour les placages jointés et 82,4% pour les contre-plaqués (tableau 7). Ces taux se comparent avantageusement avec la moyenne du secteur manufacturier pour la même année, qui se situe autour de 80%.

([1]) Pour plus de détails, voir L'industrie québécoise des placages et des contre-plaqués: analyse et perspectives, MICT, 1982.

([2]) Ce nombre ne tient compte que de la capacité des usines spécialisées dans le jointage.

TABLEAU 6

INDUSTRIE DES PLACAGES ET DES CONTRE-PLAQUÉS
ACTIVITÉS DES ÉTABLISSEMENTS
QUÉBEC
1984

ACTIVITÉS	PRINCIPALES	ASSIMILÉES(2)
Déroulage, jointage, contre-placage	5 (1)	-
Déroulage, jointage	7	-
Tranchage, jointage	2	-
Jointage, contre-placage	-	-
Déroulage	-	3
Tranchage	2	-
Jointage	5	2
Contre-placage	4	-
TOTAL	25	5

(1) Deux usines fabriquent des contre-plaqués de tremble et deux autres, des contre-plaqués pour recouvrement de portes.

(2) Établissements dont l'activité est assimilable à celle de l'industrie des placages et des contre-plaqués sans toutefois en faire partie.

Sources: Enquête auprès des usines de placages et de contre-plaqués au Québec, MICT, 1981-1982.

Direction de l'Industrie du Bois, MER.

TABLEAU 7

INDUSTRIE DES PLACAGES ET DES CONTRE-PLAQUÉS
CAPACITÉ, PRODUCTION ET TAUX D'UTILISATION
QUÉBEC
1982

PRODUITS	CAPACITÉ 000 000 M^2	PRODUCTION 000 000 M^2	TAUX D'UTILISATION %
Placages([1])	54	44	81,5
Placages jointés([1])	15	12	80,0
Contre-plaqués([2])	12	10	83,3

([1]) Mesures de surface.

([2]) Base de 6,35 mm.

Source: Enquête auprès des usines de placages et de contre-plaqués au Québec, MICT, 1981-1982.

2.5 Intégration de l'industrie à l'activité économique

L'industrie des placages et des contre-plaqués est bien intégrée à l'activité économique québécoise. En effet, d'après une simulation effectuée par le Bureau de la Statistique du Québec([1]), une production de dix millions de dollars dans cette industrie procure 264 emplois (directs et indirects). La moyenne du secteur manufacturier se situe à 230 emplois.

Les effets directs et indirects sur la valeur ajoutée sont également importants. Ils sont évalués à 7,2 millions de dollars pour l'industrie des placages et des contre-plaqués, comparativement à 6,8 millions de dollars pour l'ensemble manufacturier. Il s'agit là d'un point très positif au crédit de cette industrie.

3- CONCLUSION SUR LE PORTRAIT DE L'INDUSTRIE

L'industrie des placages et des contre-plaqués est un secteur qui a bien évolué depuis la guerre, mais qui perd du terrain au Québec comparativement à l'ensemble canadien. Le niveau d'emplois s'est stabilisé au Québec au cours des dernières années grâce à un transfert des emplois vers la transformation secondaire. D'autre part, les exportations de placages et de contre-plaqués en dehors du territoire québécois demeurent très importantes, avec 80% des volumes produits. Les industries du meuble, des armoires de cuisine, des portes et des bâtiments préfabriqués sont les principaux secteurs consommateurs de ces matériaux.

Par ailleurs, les dépenses pour les approvisionnements dominent la structure des coûts de production de cette industrie. Toutefois, la qualité et les quantités se restreignent, ce qui affecte à la baisse le rendement de l'industrie. Néanmoins, son impact est très positif dans l'économie du Québec.

([1]) L'industrie québécoise des placages et des contre-plaqués: analyse et perspectives, MICT, 1982.

CHAPITRE 2

PROBLÉMATIQUE DE L'INDUSTRIE

Après avoir tracé un bref portrait de l'industrie, l'étude porte maintenant sur la problématique de ce secteur d'activités. Ce deuxième chapitre soulève donc des questions sur différents aspects de l'industrie des placages et des contre-plaqués, regroupés sous trois thèmes majeurs, soit: l'épuisement des approvisionnements, la mutation des marchés et une technologie conventionnelle.

1- ÉPUISEMENT DES APPROVISIONNEMENTS

La disponibilité d'une ressource forestière de qualité, économiquement exploitable, est essentielle au développement d'une industrie de placages et de contre-plaqués. En effet, le diamètre et la qualité des billes affectent directement les coûts de production de même que la gamme et la qualité des produits et, donc, la rentabilité de l'entreprise.

Depuis plusieurs années, un éloignement de la ressource, une détérioration de la qualité et une baisse du volume moyen par tige sont constatés. Pour les essences de feuillus, cette situation se traduit par une baisse de la récolte. Ainsi, comme l'illustre le tableau 8, les volumes de bois feuillus récoltés au Québec sont passés d'un sommet d'un million de mètres cubes en 1977 à 415 798 mètres cubes en 1982([1]), soit une diminution de 15,6% par année.

Même si un profond ralentissement économique a marqué l'année 1982, la baisse, constante sur toute la période analysée, est trop importante pour ne refléter que ce phénomène. Donc, l'industrie du bois de sciage de feuillus et celle des placages et des contre-plaqués font face à un resserrement de leurs approvisionnements, ce qui ne peut qu'affecter leur développement.

---

(1) Bois à pâte exclu.

TABLEAU 8

INDUSTRIE DE L'EXPLOITATION FORESTIÈRE
LIVRAISONS DE BILLES ET BILLOTS([1])
ESSENCES DE FEUILLUS
QUÉBEC
1977-1982
(MÈTRES CUBES)

Années	Livraisons
1977	969 706
1978	829 948
1979	820 406
1980	684 780
1981	495 445
1982	415 798

([1]) Bois à pâte exclu.

Source: Statistique Canada, catalogue no 25-201.

À cause de cette situation, les industriels ont été forcés de se tourner vers des sources alternatives d'approvisionnement. Une des solutions retenues a été d'accroître les importations de grumes en provenance des États-Unis. Les volumes de feuillus importés au Canada sont ainsi passés de 117 378 mètres cubes en 1977, à 321 173 mètres cubes en 1983, soit un taux de croissance de 19,3% par année (tableau 9).

Étant donné les coûts de transport élevés, la grume importée doit offrir un rendement maximal afin de couvrir ces coûts supplémentaires. Ces importations sont donc constituées de grumes de qualité supérieure.

TABLEAU 9

IMPORTATIONS CANADIENNES DE BILLES ET BILLOTS
ESSENCES DE FEUILLUS([1])
1977-1983

Années	Mètres cubes
1977	117 378
1978	171 152
1979	226 512
1980	213 429
1981	353 920
1982	251 927
1983	321 173

([1]) Total des codes d'importations: 231-12 (bouleau et merisier), 231-20 (érable), 231-26 (noyer) et 231-29 (autres feuillus).

Source: Statistique Canada, catalogues nos 65-007 et 65-203.

Cette section a, jusqu'à maintenant, considéré les approvisionnements totaux de feuillus, sans dégager la part de chacune des industries utilisatrices. En fait, comme la récolte est souvent intégrée, la problématique de la disponibilité de matière ligneuse au Québec pour l'industrie des placages et des contre-plaqués doit être analysée globalement.

Ainsi, une partie d'un arbre abattu sera dirigée vers l'usine de déroulage ou la scierie, selon les caractéristiques de celui-ci. De même, sur un territoire donné, la récolte sera acheminée vers les usines où son utilisation sera optimale, considérant l'essence et la qualité des arbres.

Dans ce contexte, afin de s'assurer un approvisionnement maximal, les entreprises de déroulage se sont pour la plupart associées à d'autres utilisateurs. Le tableau 10 illustre les principales associations qui existent entre les usines de déroulage et les autres genres d'usines de transformation du bois, ainsi que leur localisation.

La Compagnie Commonwealth Plywood a été très active au niveau de ces intégrations. Ainsi, elle possède maintenant quatre usines de déroulage et deux scieries réparties à travers la province. La récolte est ainsi intégrée et prévoit même la production de copeaux en forêt.

TABLEAU 10

INTÉGRATION DES USINES DE DÉROULAGE AVEC D'AUTRES USINES
QUÉBEC
1985

NOM DES FIRMES	LOCALISATION			
	USINES DE DÉROULAGE	USINES DE SCIAGE	USINES DE PANNEAUX AGGLOMÉRÉS	USINES DE PÂTES ET PAPIERS
1- Bois et Placages généraux ltée	Longueuil([1])	-	-	-
2- Cie Commonwealth Plywood ltée	Princeville Saint-Léonard-d'Aston Sainte-Thérèse Tee Lake	Rapides-des-Joachims Tee Lake	-	-
3- Cie de Contre-Plaqués du Canada ltée	Belleterre	Belleterre	-	-
4- Industries manufacturières Mégantic	Lac Mégantic	-	-	-
5- Multigrade inc.	Shawinigan	La Tuque	-	-
6- Normick Perron inc.	La Sarre	Amos Beattyville La Sarre Senneterre	La Sarre	-
7- Placages de l'Outaouais	Gatineau	Mont-Laurier	-	-
8- Produits forestiers Bellerive Ka'N'Enda inc.	Mont-Laurier	L'Annonciation Mont-Laurier	-	-
9- Produits forestiers Maniwaki ltée	Maniwaki	Maniwaki	Lac-des-Îles	Masson Thurso
10- Temfor inc.	Ville-Marie	-	-	Temiscaming (Tembec)

([1]) Tranchage de billots.

Source: Direction de l'Industrie du Bois, MER.

Dans le même sens, la politique d'allocation du Ministère impose certaines contraintes pour les exploitants de feuillus. En effet, ceux-ci sont tenus de fournir un certain volume de bois de qualité déroulage à des usines déterminées.

Cette intégration, dans une même entreprise, du déroulage, du sciage et des autres activités liées à l'exploitation des essences de feuillus permet d'affecter la ressource à la transformation la plus rentable pour celle-ci. Ainsi, plusieurs usines de déroulage utilisent, outre les catégories de bois ronds de qualités D1, D2 et D3 réservées au déroulage, des bois de catégories traditionnellement réservées au sciage. Cependant, cette façon de procéder prive les scieries des meilleures tiges, ce qui affecte la qualité des produits finis. Il revient alors à l'entreprise de décider de l'utilisation de ses approvisionnements.

Par ailleurs, les approvisionnements traditionnels([1]) de l'industrie des placages et des contre-plaqués se sont détériorés. En effet, de 161 000 mètres cubes accordés par le ministère de l'Énergie et des Ressources dans les forêts publiques annuellement, entre 1972 et 1975, les allocations de bouleau jaune et de bouleau à papier sont passées à seulement 128 800 mètres cubes par année pour la période 1980-1983([2]).

En somme, pour contrer l'épuisement des sources d'approvisionnements, les différents utilisateurs québécois se sont regroupés afin d'assurer une coupe intégrée et une rationalisation de l'utilisation de la ressource. L'augmentation des importations de grumes de qualité a permis de combler une partie des besoins. Néanmoins, plusieurs producteurs craignent une rupture de stock dans un avenir rapproché et une limitation des importations.

2- MUTATION DES MARCHÉS

2.1 Situation actuelle

Étant donné le resserrement des approvisionnements qui affecte la production de placages et de contre-plaqués de feuillus partout dans le monde occidental, les produits synthétiques ont sensiblement accru leur part de marché. Ainsi, au Canada, entre 1973 et 1980, pendant que la consommation industrielle de contre-plaqués de feuillus s'abaissait de 5,7% en moyenne par année, celle des panneaux stratifiés (mélamine) et celle des panneaux recouverts ou imprimés s'accroissaient respectivement de 15,4% et de 3,0% par année (tableau 11).

([1]) Catégories D1, D2 et D3, selon les classifications du MER.

(2) Service des allocations, MER.

TABLEAU 11

CONSOMMATION INDUSTRIELLE
CONTRE-PLAQUÉS DE FEUILLUS ET PANNEAUX
CANADA
1973 ET 1980
(MILLIERS DE MÈTRES CARRÉS)

ANNÉES	CONTRE-PLAQUÉS DE FEUILLUS([1])	PANNEAUX RECOUVERTS OU IMPRIMÉS	PANNEAUX STRATIFIÉS
1973	18 237	4 093	3 800
1980	12 075	5 034	10 326
% moyen	-5,7	3,0	15,4

([1]) Base 6,35 mm.

Source: L'industrie québécoise des placages et des contre-plaqués: analyse et perspectives, MICT, 1982.

Cette concurrence des panneaux à surface synthétique se fait surtout sentir au niveau des produits de bas de gamme ou de gamme intermédiaire, tandis que les panneaux de haute qualité sont toujours faits de bois. Cette constatation a été confirmée par plusieurs industriels du déroulage.

2.2 Situation prévue

L'effet de substitution entre les panneaux à surface naturelle et les panneaux à surface synthétique est pratiquement terminé. De plus, l'évolution démographique actuelle, qui se traduit par un vieillissement de la population, devrait amener une croissance de la consommation de panneaux à surface naturelle. En effet, les ménages plus âgés sont appelés à changer leur mobilier ou à rénover leur résidence. Ils acquièrent alors des biens de qualité supérieure, puisque leurs revenus se sont accrus. Les produits naturels sont ainsi privilégiés.

Il semble donc que le marché des contre-plaqués de feuillus de qualité connaîtra une certaine croissance au cours des prochaines années. Ainsi, une étude américaine([1]) conclut à une hausse sensible de la consommation de contre-plaqués de feuillus aux États-Unis. De 370 millions de mètres carrés en 1980, la consommation passerait à 591 millions de mètres carrés en 1995, soit au taux moyen de 3,2% par année.

Les producteurs canadiens devraient profiter de cette hausse, puisqu'une importante partie de leur production est dirigée vers ce marché. De même, le marché canadien suivrait la même tendance, profitant de la rénovation et du remplacement, ce qui avantagerait les producteurs canadiens dont ceux du Québec.

En conclusion, les producteurs de placages et de contre-plaqués, à partir d'essences nobles comme le merisier ou le chêne, profiteront d'un marché en croissance bien que des cycles importants caractériseront toujours ce marché. Cependant, cette industrie est placée devant un dilemme puisqu'elle doit produire un panneau de la meilleure qualité possible avec une ressource qui se détériore.

Quant aux fabricants de contre-plaqués de recouvrement de portes, qui subissent sur le marché américain une vive concurrence des importations d'Extrême-Orient, leur avenir est plutôt sombre, à moins d'une réorientation de leur production vers des panneaux plus spécialisés ou d'une qualité supérieure. Il en est de même pour les producteurs de contre-plaqués de tremble qui sont en compétition avec les panneaux gaufrés et les contre-plaqués de résineux.

3- TECHNOLOGIE CONVENTIONNELLE

Le défi de l'industrie québécoise des placages et des contre-plaqués est donc de fabriquer un produit de qualité supérieure, avec une ressource qui se détériore et se raréfie. L'utilisation de techniques avant-gardistes permettrait de contourner en partie ce dilemme. Toutefois, il semble que cette industrie tarde à les utiliser.

([1]) Pour plus de détails, voir L'industrie québécoise des placages et des contre-plaqués: analyse et perspectives, MICT 1982.

En effet, sauf pour 1979 et 1980, le pourcentage des investissements québécois dans l'ensemble canadien est toujours inférieur à celui de la valeur des livraisons. En 1983, ils sont évalués à seulement 5,7 millions de dollars, soit à peine 10% des investissements canadiens par cette industrie. En 1982, les livraisons québécoises de placages et de contre-plaqués représentaient 16,1% de la valeur des livraisons de cette industrie au Canada (tableau 12). Néanmoins, une très bonne performance a été observée en 1980. Ces investissements correspondent à l'implantation au Québec de plusieurs usines spécialisées dans le jointage et à la modernisation de certaines usines de déroulage.

Malgré ce soubresaut, l'état des équipements ne s'améliore pas. Ainsi, en 1981, l'enquête du MICT([1]) montrait que 36,4% des dérouleuses et 69,6% des jointeuses étaient installées depuis plus de dix ans. De plus, ces équipements ont souvent été acquis usagés. Il s'agit pourtant de maillons importants dans la fabrication d'un produit de haut de gamme.

De même, l'emploi d'une centreuse avec la dérouleuse permet de récupérer au maximum la ressource. Au Québec, en 1981, seulement cinq des onze usines de déroulage d'essences nobles existantes à ce moment-là possédaient cet appareil.

Une façon d'augmenter le rendement est de réduire l'épaisseur des placages. Un faible niveau de vibration de la dérouleuse est l'élément clef pour la fabrication de placages minces. Au Québec, moins de la moitié (cinq) des établissements peuvent fabriquer des placages inférieurs à 0,85 mm (1/30 de pouce). À titre de comparaison, des entreprises de l'Extrême-Orient commercialisent actuellement aux États-Unis un contre-plaqué à quatre plis pour recouvrement de portes, dont la face apparente est constituée d'un placage de merisier de seulement 0,2 mm (1/125 de pouce).

([1]) Voir L'industrie québécoise des placages et des contre-plaqués: analyse et perspectives, MICT, 1982.

TABLEAU 12

INDUSTRIE DES PLACAGES ET DES CONTRE-PLAQUÉS
ÉVOLUTION DES INVESTISSEMENTS
QUÉBEC - CANADA
1977-1983

ANNÉES	INVESTISSEMENTS			LIVRAISONS
	QUÉBEC 000 $	CANADA 000 $	QUÉBEC/CANADA %	QUÉBEC/CANADA %
1977	4 236	49 100	8,6	14,0
1978	6 024	58 700	10,3	14,0
1979	16 896	90 500	18,7	12,2
1980	34 949	89 800	38,9	12,8
1981	4 054	50 000	8,1	12,7
1982	7 137	45 600	15,7	16,1
1983	5 697	54 400	10,5	n.d.

Sources: Statistique Canada, catalogues nos 35-206, 61-007, 61-214.

Investissements privés et publics au Québec, BSQ.

Malgré ces déficiences, la productivité de l'industrie québécoise des placages et des contre-plaqués s'est améliorée. Ainsi, depuis 1977, la productivité, mesurée par le rapport de la valeur ajoutée manufacturière sur le nombre d'heures/personne payées, est passée de 7,08 $ en 1977 à un sommet de 15,01 $ en 1981, avant de s'abaisser à 14,66 $ en 1982 (tableau 13).

TABLEAU 13

INDUSTRIE DES PLACAGES ET DES CONTRE-PLAQUÉS
ÉVOLUTION DE LA PRODUCTIVITÉ
QUÉBEC-ONTARIO
1977-1982
($ PAR HEURE/PERSONNE PAYÉE)([1])

Années	Québec	Ontario
1977	7,08	8,37
1978	11,23	11,69
1979	11,68	13,16
1980	11,53	11,83
1981	15,01	12,42
1982	14,66	12,38

([1]) Valeur ajoutée par heure/personne payée.

Source: Statistique Canada, catalogue no 35-206.

Même si l'inflation explique en partie cette hausse, il reste que, face à l'Ontario, la position du Québec s'est améliorée grâce à de forts investissements réalisés en 1980 qui ont permis l'implantation d'usines de jointage dont le niveau de valeur ajoutée est élevé. Cependant, la chute ultérieure des investissements laisse présager un retrait de la productivité au Québec à moyen terme.

En conclusion, l'industrie québécoise des placages et des contre-plaqués doit faire face, avec des équipements souvent inadéquats, à une demande qui se concentre sur des produits de haut de gamme, par la transformation d'une ressource qui se raréfie. Pour survivre, l'industrie devra adopter une technologie adéquate permettant d'obtenir une production de qualité supérieure.

CHAPITRE 3

ÉLÉMENTS DE SOLUTION

Avant de soumettre des éléments de solution susceptibles d'amenuiser les problèmes de l'industrie québécoise des placages et des contre-plaqués, il convient de rappeler les objectifs du ministère de l'Énergie et des Ressources.

1- OBJECTIFS DU MINISTÈRE

Comme l'illustre le document du MER publié récemment sur la politique forestière([1]), le mandat du Ministère:

> "... porte fondamentalement sur la gestion du secteur forestier compris comme allant de la ressource "matière ligneuse" à sa transformation"([2]).

Bien que ce mandat touche plusieurs aspects, il est d'ordre essentiellement économique. Le document formule donc un objectif global qui s'exprime ainsi:

> "L'objectif de la politique forestière du Québec est de favoriser le développement de l'industrie forestière par une mise en valeur optimale de la forêt québécoise dans le respect de l'utilisation harmonieuse du milieu forestier"([3]).

([1]) La politique forestière du Québec, problématique d'ensemble, MER, juin 1984.

([2]) idem, p. 119.

([3]) idem, p. 121.

Cet énoncé global débouche sur trois objectifs et onze sous-objectifs stratégiques qui se résument ainsi([1]):

i) optimiser l'utilisation de la forêt existante:

- connaître la forêt actuelle;
- assurer la protection de la forêt;
- améliorer le processus d'allocation;
- accéder aux volumes mûrs;
- récolter plus complètement;

ii) créer un stock ligneux pour l'avenir:

- favoriser le plus possible l'établissement de la régénération naturelle;
- pallier les déficiences de la régénération naturelle;
- augmenter les disponibilités à moyen terme;

iii) favoriser une transformation adaptée à la forêt québécoise:

- mieux transformer la ressource existante;
- axer le développement industriel en fonction de la ressource disponible;
- maximiser l'apport économique de la transformation de la matière ligneuse.

---

(1) idem, p. 124 à 133.

À partir de ces objectifs, des éléments de solution ont été développés qui tiennent compte de la problématique particulière à l'industrie des placages et des contre-plaqués. Il ne s'agit pas d'engagements de la part du MER, mais plutôt d'une orientation souhaitée du secteur.

2- ÉLÉMENTS DE SOLUTION

En tenant compte des objectifs du Ministère cités plus haut, en particulier celui portant sur l'orientation du développement industriel en fonction de la ressource disponible, celle du secteur en est une de consolidation plutôt que de croissance, la disponibilité de la ressource ne permettant pas une croissance. Les éléments proposés sous les trois thèmes principaux, soit l'approvisionnement, le marché et la technologie, reflètent cet objectif général.

2.1 Assurer des approvisionnements

La problématique a démontré la diminution du volume et la dégradation de la qualité de la ressource. En fait, au rythme actuel, une rupture de stock à moyen terme menace la survie de cette industrie. Donc, toute action visant à réduire la pression sur la forêt sera recherchée. Ainsi, des actions en ce sens ont déjà été entreprises par les industriels, comme:

- l'augmentation des importations de grumes de qualité déroulage;
- l'intégration des scieries de feuillus et des usines de déroulage.

L'augmentation des importations de grumes permet de réduire la pression sur la forêt, mais aussi d'accroître la qualité de la ressource à transformer. Cette action permet également d'augmenter les retombées économiques par la transformation d'une ressource étrangère. Cependant, il existe toujours un danger de limitation ou même d'interdiction de ces importations par les gouvernements concernés. Il faut donc éviter de créer une trop grande dépendance face à cette source d'approvisionnement.

L'intégration des scieries et des usines de déroulage permet une récolte plus complète des tiges, par l'intégration des coupes, et une meilleure transformation de la ressource existante. Cependant, cette façon de procéder abaisse souvent la qualité du bois pour le sciage.

Ces deux solutions, bien qu'elles puissent déboucher sur certains problèmes, sont à poursuivre. Toutefois, ces seules solutions ne règlent pas entièrement les problèmes d'approvisionnement qui affectent l'industrie québécoise des placages et des contre-plaqués. D'autres actions devront être prises afin de limiter la pression sur la ressource:

- exploitation d'autres essences que le bouleau jaune;
- aménagement de la forêt par des traitements sylvicoles appropriés.

D'autres essences de feuillus pourraient être déroulées au Québec. Actuellement, deux entreprises déroulent du tremble, mais les perspectives de marché sont plutôt limitées. Les efforts devront dorénavant porter sur d'autres essences de qualité disponibles au Québec, comme l'érable. L'utilisation de ces nouvelles essences satisferait à l'objectif d'une récolte plus complète. Cependant, l'usinage et la pénétration des marchés avec un nouveau produit demeurent difficiles, d'où la nécessité d'intensifier la recherche. La section suivante aborde cette question.

Traditionnellement, l'aménagement de la forêt a suivi l'exploitation. Le document de politique forestière du MER propose que dans l'avenir:

> "L'intervention privilégiée à ce niveau viserait donc à intégrer la récolte à l'aménagement. On chercherait à limiter le plus possible le recours à des mesures correctives par l'utilisation de modes de coupe mieux adaptés au site, à la régénération préétablie et aux caractéristiques des essences"([1]).

L'exploitation d'essences nobles, selon une approche qui viserait la régénération naturelle et la protection des tiges d'avenir lors des coupes sélectives, permettrait d'assurer la pérennité des approvisionnements de l'industrie des placages et des contre-plaqués. Cette action rejoint l'objectif qui veut faciliter la régénération naturelle. Il devient donc évident que les allocations disponibles, par suite de fermetures, devraient être réallouées aux usines qui s'engagent à exploiter la forêt selon une telle approche.

---

(1) idem, p. 130.

En résumé, toutes les actions concernant les ressources devront chercher à assurer la pérennité de celles-ci, afin de permettre la survie de l'industrie québécoise des placages et des contre-plaqués.

2.2 Maintenir et diversifier les marchés

Bien que le développement industriel doive se faire en fonction de la ressource disponible, les marchés devront exister et être accessibles pour écouler cette production. La problématique a démontré des perspectives intéressantes pour les produits de haut de gamme. Les actions éventuelles de l'industrie porteront sur le maintien et sur une diversification des marchés. Celles-ci se résument ainsi:

- le développement de moyens visant à assurer une meilleure connaissance des marchés existants et potentiels;
- dans certains cas, la réorientation de la production vers des marchés plus lucratifs ou plus spécialisés.

Par l'intermédiaire de leur association, les entreprises spécialisées dans la fabrication de placages et de contre-plaqués devraient prendre des mesures faisant appel aux règles du marketing pour mieux faire connaître leurs produits traditionnels, mais surtout les nouveaux matériaux fabriqués à partir d'autres essences que le bouleau jaune ou le chêne. Ces efforts devraient également inciter les utilisateurs à employer des placages plus minces. Ces actions permettraient d'atteindre les objectifs de récolter plus complètement, de favoriser une transformation adaptée à la forêt québécoise et de mieux transformer la ressource existante.

Pour les producteurs de contre-plaqués de tremble ou de recouvrement de portes, une réorientation de leur production est souhaitable, puisque la concurrence de la part de produits alternatifs est très vive. Dans le premier cas, la production devrait être orientée vers des marchés plus spécialisés où les caractéristiques intrinsèques du contre-plaqué sont recherchées. Dans le deuxième cas, une réorientation vers la fabrication de placages de haute qualité serait souhaitable pour profiter du dynamisme de ce marché. Ces actions assureraient une meilleure transformation de la ressource existante.

En résumé, les efforts devront porter sur le marketing, afin de mieux faire connaître nos produits, leurs caractéristiques et leurs utilisations.

2.3 Adapter et réorienter la technologie

Pour se ménager une part intéressante des marchés, l'industrie québécoise devra fabriquer des produits de haute qualité. De même, la technologie utilisée devra permettre une utilisation optimale de la ressource, afin de réduire la pression sur la forêt. La problématique a démontré une faiblesse des investissements et une certaine déficience au niveau des équipements. Les actions à poser portent sur trois aspects:

- élargissement du volet 1 (études d'ingénierie) du Programme quinquennal de consolidation et d'expansion de l'industrie du bois à l'industrie des placages et des contre-plaqués;

- encouragement à la recherche et au développement qui vise une meilleure utilisation de la matière ligneuse par l'industrie;

- encouragement à l'utilisation de nouvelles technologies (ex.: tranCheuses d'équarris).

Le ministère de l'Énergie et des Ressources élargira, au cours des prochains mois, le volet 1 du Programme quinquennal de consolidation et d'expansion de l'industrie du bois aux usines de placages et de contre-plaqués. Ce volet était réservé antérieurement aux scieries. Il consiste en des subventions pour la réalisation d'études d'ingénierie de procédés visant l'amélioration de la productivité, du rendement et de la qualité. Cette action poursuit l'objectif de mieux transformer la ressource existante et d'obtenir une meilleure compétitivité.

D'autre part, la recherche et le développement, qui visent à améliorer l'utilisation de la matière ligneuse, devraient être encouragés. En fait, ce sont surtout les transferts et l'adaptation technologiques qui devraient faire l'objet de ces recherches. Cette action permettrait, comme la précédente, de poursuivre l'objectif d'une meilleure transformation de la ressource.

Enfin, l'utilisation d'une technique de tranchage, qui emploie des équarris au lieu de billes, semble une solution intéressante à une rupture possible de stock. En effet, il est plus facile d'importer un produit semi-transformé, comme ces équarris, que des billes. Cette technologie, nécessitant des investissements peu coûteux, est déjà utilisée par quelques entreprises au Québec. L'installation d'une ou de plusieurs lignes de production dans les usines de déroulage actuelles pourrait permettre de maintenir une production constante, tout en abaissant la pression sur la forêt.

Néanmoins, la disponibilité des équarris, en quantité et en qualité souhaitées, reste à être démontrée avant la généralisation de cette technologie.

En résumé, les actions portant sur la technologie visent à limiter la pression sur la ressource, en transformant mieux la matière ligneuse disponible, afin d'en assurer à moyen terme les disponibilités.

CONCLUSION

Le maintien d'une industrie québécoise des placages et des contre-plaqués est donc souhaitable et possible. L'importance de cette activité économique pour certaines régions et son impact global pour le Québec justifient une action concertée de tous les intervenants. Ce nouveau souffle est possible grâce à la présence d'un marché potentiel de produits de haut de gamme accessible aux producteurs québécois.

La survie de l'industrie dépend alors de mesures portant sur la ressource (assurer la pérennité), les marchés (marketing) et la technologie (adaptation à la ressource et productivité).

Les éléments de solution avancés dans cette étude s'intègrent à la politique forestière du Ministère.

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Énergie et des Ressources
Direction du développement industriel